

# CAMPAGNE ZÈBRE JAUNE



## COMPORTEMENT AUX PASSAGES POUR PIÉTONS

### RECOMMANDATIONS POUR PIÉTONS ET CONDUCTEURS

#### COLLABORATION



Projet suisse pour la  
Journée mondiale de la Santé  
de l'OMS

#### SPONSORS

**Bata**

**Continental**

#### COFINANCÉ PAR :

FONDS FÜR VERKEHRSSICHERHEIT  
FONDS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
FONDO DI SICUREZZA STRADALE





## LA LOI ACTUELLE

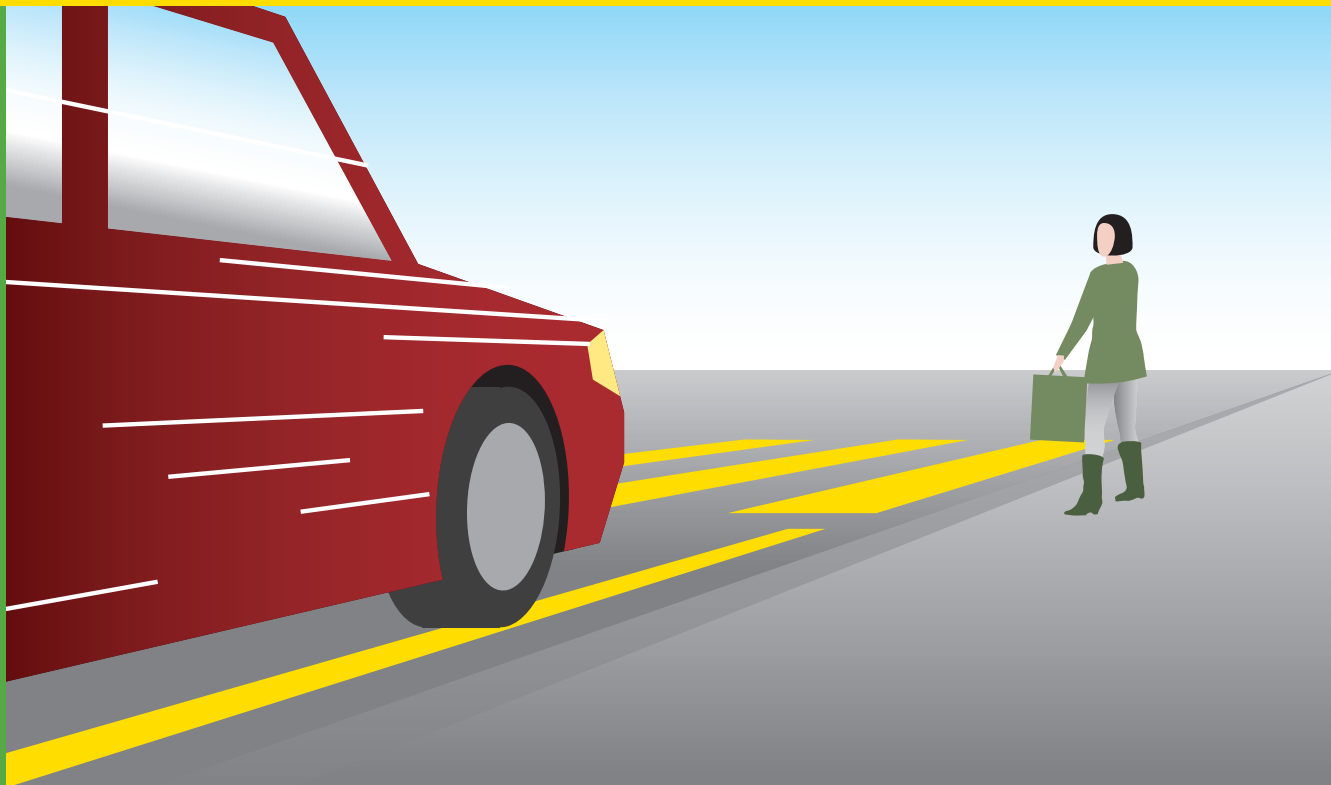
**Ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR), art. 6.1 :** Avant d'atteindre un passage pour piétons où le trafic n'est pas réglé, le conducteur accordera la priorité à tout piéton ou utilisateur d'un engin assimilé à un véhicule qui est déjà engagé sur le passage ou qui attend devant celui-ci avec l'intention visible de l'emprunter. Il réduira à temps sa vitesse et s'arrêtera, au besoin, afin de pouvoir satisfaire à cette obligation.

**Ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR), art. 47.2 :** Sur les passages pour piétons où le trafic n'est pas réglé, les piétons ont la priorité, sauf à l'égard des tramways et des chemins de fer routiers. Ils ne peuvent toutefois user du droit de priorité lorsque le véhicule est déjà si près du passage qu'il ne lui serait plus possible de s'arrêter à temps.

CAMPAGNE  
**ZÈBRE  
JAUNE**



## RECOMMANDATIONS POUR LES PIÉTONS



**Ne jamais s'élancer subitement sur un passage; marquer si nécessaire un arrêt de sécurité**

**1**

Le droit de priorité n'est jamais absolu. Chaque véhicule a besoin d'une certaine distance pour s'arrêter complètement. (À 50 km/h cette valeur peut atteindre 35 m)  
Ne spéculez pas sur un freinage d'urgence des conducteurs



## RECOMMANDATIONS POUR LES PIÉTONS



**Signaler son intention en se positionnant de manière claire**

Annoncez clairement votre intention en vous plaçant au bord de la chaussée. Le signe de la main n'est pas obligatoire, mais autorisé.

**2**

On déconseille aux enfants de faire un signe de la main, car ils risquent de croire naïvement qu'ils pourront s'engager sans danger.

CAMPAGNE  
**ZÈBRE  
JAUNE**



## RECOMMANDATIONS POUR LES PIÉTONS



**S'engager sur le passage en  
toute sécurité**

Avant de vous engager sur la chaussée, tenez compte des véhicules venant de gauche et de droite, mais également des véhicules bifurquant derrière ou devant vous. Assurez-vous que le conducteur vous a vu.

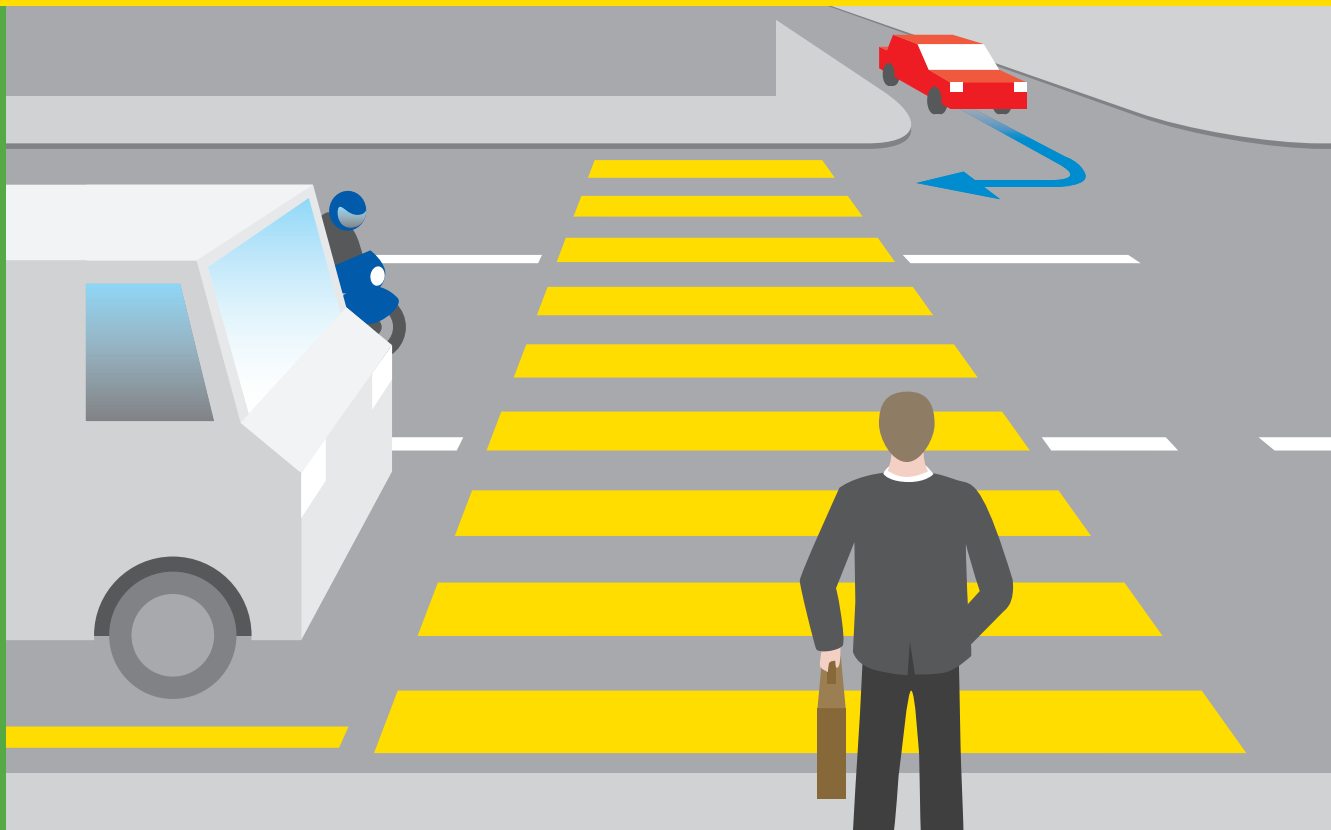
**3**

Attention : le tram bénéficie de la priorité aux passages piétons également.

CAMPAGNE  
**ZÈBRE  
JAUNE**



## RECOMMANDATIONS POUR LES PIÉTONS



**Être attentif aux véhicules se trouvant sur toutes les voies, également ceux venant de droite**

**4**

Quand un conducteur vous accorde la priorité sur le passage piétons, assurez-vous qu'aucun autre véhicule n'effectue un dépassement - cela est particulièrement important sur les routes à plusieurs voies pour une même direction. D'autre part, n'oubliez pas qu'un grand véhicule peut en cacher un autre.

CAMPAGNE  
**ZÈBRE  
JAUNE**



## RECOMMANDATIONS POUR LES PIÉTONS



**Tenir compte des erreurs possibles;  
dans le doute plutôt attendre**

L'inattention, le stress, les émotions et plusieurs autres causes peuvent entraîner des réactions inappropriées de la part des conducteurs. Ne prenez pas de risques et prévoyez une marge de sécurité, afin de prévenir une erreur éventuelle du conducteur.

**5**

De nuit, le port de vêtements clairs ou l'utilisation d'articles réfléchissants augmente votre sécurité.

CAMPAGNE  
**ZÈBRE  
JAUNE**



## RECOMMANDATIONS POUR LES CONDUCTEURS



**Faire attention aux piétons –  
être prêt à freiner**

**1**

Prenez l'habitude d'être toujours attentifs aux piétons, surtout à l'approche des passages piétons. Dans l'obscurité et par mauvais temps, il faut en outre toujours s'attendre à la présence de piétons "invisibles", en particulier ceux qui portent des vêtements sombres.



CAMPAGNE  
**ZÈBRE  
JAUNE**



## RECOMMANDATIONS POUR LES CONDUCTEURS



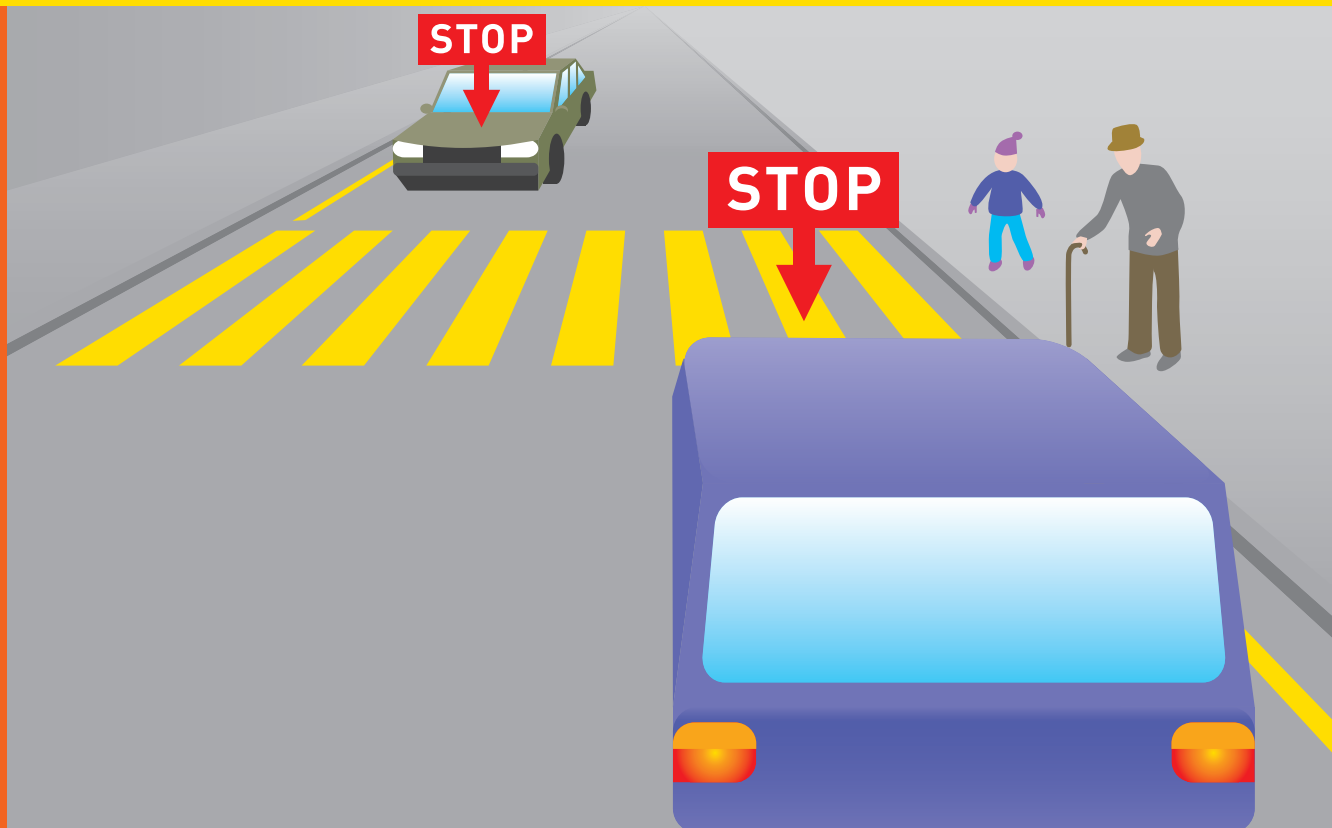
**Accorder la priorité aux piétons  
venant de droite, comme de gauche**

**2**

Arrêtez-vous immédiatement dès qu'une personne envisage de traverser la route sur un passage et surtout si elle y est déjà engagée. Prenez particulièrement garde aux piétons lorsque vous bifurquez à droite ou à gauche.



## RECOMMANDATIONS POUR LES CONDUCTEURS



**S'il s'agit d'enfants, de personnes handicapées ou âgées : s'arrêter toujours complètement**

Comme les enfants en âge préscolaire ne peuvent estimer les vitesses, les brigades d'éducation routière de la police leur enseignent de ne s'engager sur la route que lorsque la voie est libre ou que les véhicules se sont arrêtés. Les enfants ne peuvent s'engager sur la route qu'à partir du moment où les véhicules se sont immobilisés. Cela est aussi valable en compagnie d'adultes. Les enfants, ainsi que les personnes âgées, peuvent s'engager sur la chaussée de manière inattendue, s'arrêter soudainement ou faire demi-tour. Par conséquent, immobilisez votre véhicule et attendez jusqu'à ce que tous les piétons aient quitté le passage.



## RECOMMANDATIONS POUR LES CONDUCTEURS



**Ne jamais dépasser des véhicules  
lents, ralentissant ou à l'arrêt**

Des piétons peuvent être cachés par d'autres véhicules. Devant des passages piétons, vous ne devez en aucun cas dépasser des véhicules lents, en train de freiner ou arrêtés. Soyez particulièrement prudents sur les routes à plusieurs voies. Devant les passages, vous ne pouvez vous arrêter que pour permettre aux piétons de traverser. Autrement, il est interdit de s'arrêter ou de stationner devant ou sur les passages piétons. Même en cas de bouchons, ne vous arrêtez jamais à leur proximité.



## RECOMMANDATIONS POUR LES CONDUCTEURS



**Tenir compte des erreurs possibles;  
dans le doute plutôt freiner**

Un comportement inattendu des piétons est toujours possible. Ceux-ci n'ont pas nécessairement suivi une formation dans ce domaine, sont peut-être limités dans leur perception ou simplement distraits. Si un piéton n'observe pas votre véhicule, méfiez-vous.

**5**

Un freinage d'urgence n'est jamais exclu. Utilisez par conséquent toujours, vous-même et vos passagers, les ceintures de sécurité.